

Octobre - Novembre - Décembre 2021

INFOS MUNICIPALES

Edito,
adressage,
fermeture perception,
terrain BMX,
la fibre ...

LA VIE DE LA COMMUNE

La rentrée, le Créneau,
Conseil Municipal des Jeunes,
patrimoine, pompiers,
hand ball,
bibliothèque...

Chers habitants de notre Commune,

L'objectif des « informations trimestrielles » est d'apporter un maximum d'informations utiles au plus grand nombre. Subissons-nous ce qu'il est convenu d'appeler des incivilités ? Pour beaucoup, la réponse est définitivement oui. Que ce soit aux abords des poubelles (pas que celles du Pont Rouge ou du Cambou) ou la pose de tags. Le stationnement sauvage et le non-respect des sens de circulation sont aussi des formes d'incivilités. Certains chiens en semi-liberté... Je vais m'arrêter là mais la liste pourrait être longue.

N'oublions pas que la remise en ordre de cette expression contestataire à un coût que nous supportons tous au-delà du fait qu'il n'est pas très valorisant pour le personnel communal de remettre en ordre ce que certains s'obstinent à ne pas respecter.

Aucune décision ne sera jamais approuvée par tous et cela ne doit pas nous empêcher d'avancer. Une fois de plus, regardons les richesses de Marcillac-Vallon, travaillons sur ce qu'une majorité approuve et avançons.

Un été sous COVID mais un été pendant lequel certaines activités ont été maintenues. Un 14 juillet respecté, Foncourrieu, la Foire au Vin, la brocante, les tournois de pétanque, le marché, l'expo à la bibliothèque et son premier festival... Il faisait bon vivre à Marcillac-Vallon malgré une météo parfois capricieuse.

La rentrée scolaire est derrière nous. Une classe de moins à l'école Jean-Auzel est un événement non anodin ; cette réduction était pressentie depuis plusieurs années. La vie d'une école c'est aussi l'implication des parents dans les diverses associations telles que les Parents d'Élèves ou le Créneau.

Dans cette revue trimestrielle de la place est laissée à la réunion publique qui s'est tenue il y a peu. Beaucoup de travaux ont été commandés mais malheureusement peu ont été commencés et j'espère vivement leur intensification.

La création d'une commission extra-municipale permettra à ceux qui le souhaitent de participer à la vie communale et éventuellement résoudre les difficultés créées par le stationnement et les sens de circulation, sujets qui nous irritent tous.

Votre maire Jean-Philippe Périé

● Perception

Les services du centre des finances publiques quittent MARCILLAC.

Depuis le 1er septembre les équipes de la perception de MARCILLAC n'occupent plus les locaux au 2 de l'avenue des Prades.

Ce changement fait suite au plan lancé par l'administration qui réorganise ses activités, pour mieux répartir le maillage sur tout le territoire, de services qui concernent les particuliers les entreprises et les collectivités, d'ici 2022.

Pour MARCILLAC cela se traduit par la réimplantation de sa trésorerie dans les services de la Direction de finances publiques (DGFIP) à Decazeville.

En milieu rural les trésoreries sont compétentes pour le recouvrement des impôts et elles offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité.

Malheureusement la recentralisation de ce service va donc faire perdre aux habitants de la commune, cette facilité.

Toutes les démarches devront dorénavant se faire à Decazeville

Pour la municipalité, la gestion financière et comptable sera également assurée par le comptable de la trésorerie de Decazeville.

Le bail consenti par la ville à la direction des finances prendra donc fin au 31 décembre de cette année laissant libre de tout occupant le bâtiment et dans l'attente d'une nouvelle affectation.

**Adresse de votre nouveau
centre des impôts**

**58 rue Cayrade - BP 358
12300 Decazeville**

Horaires d'ouverture

Le Lundi : de 08h30 à 12h00

Le Mardi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 16h00

Du Jeudi au Vendredi : de 08h30 à 12h00

A La une

Marcillac vu par Charline 12 ans

Le choix de la couverture du bulletin d'informations trimestrielles est toujours un sujet délicat. Nous voulons mettre en avant des artistes locaux et leur regard sur notre village. Pour cette édition notre préférence s'est portée sur le dessin de Charline Clot une adolescente de 12 ans qui nous a restitué sa vision de Marcillac.

Elle nous a confié : « *C'est ma tatie et mon tonton qui habitent à Malviès qui m'ont motivé pour réaliser ce dessin. Ma passion pour le dessin m'a encouragé à représenter les symboles les plus emblématiques du vallon de Marcillac. Je suis honorée par votre choix, merci encore.* »

Nous sommes ravis de mettre son œuvre à la une de notre parution pour encourager nos jeunes artistes à donner une vision positive de Marcillac.

● Adressage

Petit à petit l'adressage avance ...

Après avoir répertorié 133 voies sur la commune de Marcillac-Vallon et ses hameaux (dont une soixantaine sans nom, une vingtaine connues mais non référencées et une quinzaine à modifier), l'équipe municipale en charge du projet « adressage » a décidé de demander l'avis à la population.

Elle a donc organisé 3 rencontres à la salle des fêtes, en juin, juillet et septembre. Certains d'entre vous se sont déplacés pour donner leur avis ou proposer des suggestions. Il y avait toutefois un certain nombre de règles à respecter. Le SMICA, prestataire choisi par l'équipe municipale pour les accompagner dans cette démarche, «conseille» mais la municipalité reste seule décisionnaire car l'adressage est une compétence communale.

Les plans cadastraux, sur lesquels l'équipe municipale a travaillé, ont été mis en ligne sur le site de la mairie pour que chacun puisse avoir un aperçu de ce qui a été fait.

(<https://www.marcillacvallon.fr/vie-municipale/travaux-et-projets/>).

Le tableau, répertoriant les 133 voies, est mis à jour au fur et à mesure des suggestions proposées.

Actuellement, l'équipe municipale modifie les plans en fonction des remarques faites. Une fois ce travail terminé, ils seront envoyés au SMICA pour numérisation et constitution d'une base, d'adresses locales, communale.

Dans les prochains mois, l'équipe municipale demandera des devis et des subventions pour l'achat des plaques des numéros et des noms de voies.

Les nouveaux noms de voies feront l'objet d'une délibération en conseil municipal.

À la suite de cette délibération, le SMICA diffusera les adresses normalisées de la commune au SDIS de l'Aveyron, à la DGFIP, à l'IGN, à ORANGE, à La Poste et aux sociétés de moteur de navigation GPS.

Immédiatement après, un arrêté de numérotation sera pris par M. le Maire, listant tous les numéros et régissant le règlement de la pose des plaques.

En suivant, un courrier sera envoyé aux administrés concernés, indiquant leur nouvelle adresse. À ce moment-là, chaque personne concernée devra se rendre sur le site des services publics www.service-public.fr pour compléter la nouvelle adresse grâce au module dédié. Cela permettra de diffuser cette nouvelle adresse à un certain nombre d'organismes par ce biais. Ensuite, chacun devra prévenir l'ensemble de ses autres correspondants (liste non exhaustive, par exemple ; l'assurance maladie, mutuelle, assurance, banque, employeur, caisse de retraite, fournisseur d'électricité, fournisseur de gaz, opérateur de téléphonie ...).

Pour les personnes dites vulnérables, la municipalité se tient à leur disposition pour les aider dans cette démarche.

À suivre ...

● Terrain de BMX

Le terrain est terminé et désormais accessible aux utilisateurs. Il est en accès libre mais il convient pour la sécurité de tous de lire et de respecter les consignes affichées aux accès.

Pour rappel quelques points du règlement :

- le terrain est en accès libre de 9 heures à 21 heures, et il n'est pas surveillé,
- les mineurs utilisent le terrain à bosses sous la responsabilité de leurs responsables légaux,
- son accès est interdit par temps de pluie, de neige et la nuit,
- le port du casque est obligatoire pour tous les utilisateurs,
- une assurance responsabilité civile est fortement conseillée,
- il convient de respecter les autres utilisateurs et la tranquillité du voisinage, ...

Les abords de la piste vont être végétalisés avec une pelouse et des arbustes.

Les élus souhaitent aux utilisateurs de passer d'agréables moments.



● Le mot des élus minoritaires



Chronique d'une expropriation annoncée

Lors du conseil municipal du 15 juillet 2021, M. le Maire nous faisait part du projet de relocalisation de la maison de retraite St Joseph (EHPAD) vers un terrain qui devrait se trouver dans l'étroite proximité de l'établissement actuel et qui ne devrait pas faire moins de 10 000 m². Compte tenu de ces exigences, l'équipe municipale envisage donc de tout mettre en œuvre pour faciliter l'acquisition d'une parcelle a proximité du cimetière entourant la maison Bony. Mme Bony âgée de 89 ans et ses fils ne souhaitent pas vendre leur bien et font, depuis leur refus, l'objet de multiples pressions à la vente (visites du Maire accompagné de la directrice de l'EHPAD), jusqu'à une menace d'expropriation, ce qui les affecte profondément.

Ces 10 000 m² convoités sont étroitement liés à leur histoire familiale, achetés dans les années 50. Ils y ont construit leur maison actuelle et implanté la ferme familiale toujours exploitée par un membre de leur famille.

Nous, élus minoritaires, ne nous opposons pas à ce projet de relocalisation de l'EHPAD St Joseph, toutefois nous dénonçons une acquisition se faisant sous la contrainte.

Nous demandons à M. le Maire de mettre en place une commission réunissant tous les protagonistes afin que d'autres solutions alternatives soient trouvées pour ce projet privé.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questionnements sur la vie communale (marcillacencommun@gmail.com – Tél: 06.35.94.71.91).

Jérôme FRANQUES - Nathalie GELY - Didier LAURENS - Bruno SELAS

● Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes n'a pas encore fait sa rentrée, cela ne saurait tarder.

Les conseillers-encadrants vont se réunir fin septembre pour organiser et planifier les actions à venir.

Nous avons clos l'année scolaire par une rencontre le samedi 26 juin dernier. Revenons un peu sur cette journée.

Par un samedi ensoleillé, les jeunes conseillères et conseillers, Mr le Maire et les conseillers-encadrants (Rodolphe DELÉTAGE, Estelle BIER, Stéphanie BORREL et Marie-Françoise SIMON) se sont retrouvés à la Mairie dans la salle du conseil à 10h.

Tout le monde était à l'heure et la plupart des jeunes conseillères et conseillers étaient présents. L'ambiance était plutôt studieuse à ce moment-là !

Tout d'abord, un rappel un peu académique mais nécessaire a été fait, avec un retour sur la charte et le règlement, ainsi qu'un point sur les commissions et leur répartition.

Les jeunes ensuite ont pu assister à l'intervention de Stéphanie BORREL sur le tri et le compostage, suivie d'une intervention pour leur parler de communication : comment souhaitent-ils communiquer entre eux ? comment souhaitent-ils communiquer vers l'extérieur ?

Suite à ces interventions très intéressantes, le temps est passé très vite. Celui du repas est arrivé, nous sommes donc allés pique-niquer tous ensemble dans le jardin public par petits groupes.

Vers 14h, sous une chaleur un peu accablante, nous avons entrepris une balade dans Marcillac pour réfléchir à une chasse aux trésors / circuit touristique et observer le village. L'ambiance était détendue et le dialogue s'est instauré facilement.

Il est à noter également que quelques conseillers ont participé au défilé du 14 juillet ! Nous les remercions de leur présence !



Précisions sur le mot de l'opposition

À la lecture de l'article proposé par les élus de l'opposition nous avons décidé de le publier « in-extenso » ; nous avons jugé indispensable d'y apporter les commentaires appropriés pour la bonne compréhension du lecteur. Nous avons également vérifié que la famille concernée en avait bien compris la teneur.

Les terrains dont il est question ici sont la propriété de deux membres d'une famille bien connue à Marcillac (que nous appellerons les propriétaires). Une partie de ces terrains est classée en 2AU (urbanisation future avec un intérêt collectif) dans le PLU et l'autre était réservée pour la construction du bâtiment de la communauté de commune.

Ce sont les seules parcelles restantes sur la commune qui présentent les caractéristiques requises : taille, emplacement, topographie, non inondable...

Il n'est pas question d'exproprier les propriétaires ni de leur maison ni de la partie des terrains en proximité immédiate (environ 1500m²).

Depuis plus de 1 an des discussions ont lieu avec les propriétaires leur soumettant des propositions de rachat à des prix attractifs de même que des aménagements personnalisés du terrain pour répondre à leurs demandes ; nous pensions même avoir obtenu un accord qui a ensuite été rejeté : nous n'en avons jamais connu les raisons !

Les protagonistes se sont donc déjà réunis plusieurs fois.

Lors de la séance du Conseil Municipal nous avons invité les élus de l'opposition à venir faire part de leurs suggestions : nous les attendons encore.

Cependant, nous tenons à assurer à l'ensemble de nos concitoyens que la solution de l'expropriation ne sera activée qu'en dernier recours. Notre préférence se porte clairement depuis le début, sur l'acquisition directe de ce terrain par l'Association JEAN XXIII. C'est également le scénario souhaité par cette dernière. Toutefois, si nous étions contraints, pour conserver à MARCILLAC-VALLON cet établissement, ses services, et ses emplois, à acter l'expropriation, nous ne le ferions que dans le souci de l'intérêt général et à contre cœur. En effet, même si ce type d'opération est très encadré juridiquement, elle n'en est pas moins coûteuse humainement, tant pour les propriétaires que pour la collectivité et l'Association Gestionnaire.

Pour autant, l'EHPAD actuel nécessite une mise aux normes qui ne peut se faire dans les bâtiments actuels ; la non-exécution de ces travaux essentiels pourrait entraîner sa disparition de Marcillac-Vallon à court terme. C'est un risque que nous ne voulons pas prendre.

L'enjeu est de taille à l'échelle de notre commune : 70 places d'accueil pour personnes âgées, 40 emplois, travaux de réaménagement des bâtiments actuels, sans compter les aspects économiques comme les emplois et le travail pour les entreprises de construction...

C'est pourquoi nous voulons que Marcillac-Vallon conserve cet EHPAD qui compte pour son attractivité et géré par une association à but non lucratif. Ce projet, structurant pour MARCILLAC-VALLON et utile à la qualité de vie de ses habitants, mérite avant tout le rassemblement de toutes les volontés.

Votre maire Jean-Philippe Périé

Un grand ménage dans le clocher de l'église.

Sous l'égide de la municipalité, fin juillet, avec l'aide d'un petit groupe de bénévoles et l'appui des services techniques, le clocher a été débarrassé des fientes de pigeons et moultes brindilles amenées par ces charmants volatiles. Cette opération n'ayant pas été réalisée depuis fort longtemps, elle permettra de rendre l'accès plus aisé à la coursive pour les futurs travaux d'entretien.

C'est près d'une tonne de déchets qui ont été ramassés en une matinée dans des conditions plutôt périlleuses et poussiéreuses aussi nous tenons à remercier l'ensemble du groupe pour cette bonne action.



Fresque de la salle des fêtes

Après quelques mois de création, la fresque de la salle des fêtes est finie.

André Cabrol et la municipalité ont souhaité par cette œuvre, réaffirmer nos traditions Marcillacoises et rendre hommage aux vigneronnes et au travail de la vigne.



● La réunion publique en bref

L'extension des consignes de tri, présentées par le SYDOM, entre en application le 1er novembre : tous les emballages se trient et vont dans les sacs jaunes ; une communication détaillée va être mise en place.

La communauté de communes ne distribuera plus de sacs noirs en janvier. Cout moyen estimé par ménage : moins de 2€ par mois.

Mise en place d'une commission extra-municipale dès que nous aurons suffisamment de volontaires. Faites-vous connaître. mairie@marcillacvallon.fr

Les travaux et investissements pâtissent aussi du COVID : lenteur dans l'obtention des devis et dans l'exécution. Des investissements : balayeuse, tondeuse, véhicule, lits école maternelle, éclairage public, informatisation bibliothèque... Des travaux : ralentisseurs, entretien chaussées (PATA, multiplié par 3 par rapport aux années précédentes), place du Cruou. Études pour travaux à venir : ralentissement vitesse sur la RD 901, rue de la piscine...

Après l'avenue Gustave Bessières et quelques autres rues, l'éclairage public nécessitera plusieurs tranches pour être repris totalement par des luminaires dont la puissance est divisée par 3 ou 4 ; de plus la nouvelle installation permettra de réduire l'intensité de l'éclairage la nuit, solution retenue de préférence à une extinction complète.

Marcillac, village d'avenir, retenu dans le programme Petites Villes de Demain comme 1000 autres communes en France. Notre programme d'investissement doit être remis en août 2022. Avant-projet sommaire de l'ancien presbytère attendu en octobre ; livraison attendue au premier trimestre 2024. Le choix des projets prioritaires sera soumis dans le bulletin trimestriel du premier trimestre 2022.

Caméras : débat animé qui ne fait que renforcer l'impossibilité d'un accord entre les contres et les pour.

L'adressage bénéficie d'un article séparé.

La verbalisation systématique est-elle le remède miracle au non-respect des stationnements, des sens de circulation ? Ne vaudrait-il pas mieux que chacun respecte les règles qui sont établies pour le bien-être de tous ? Comment matérialiser les places de stationnement autrement que par les pavés de granit ? Autant de questions pour lesquelles toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Clôture des comptes 2022 : les recettes et dépenses sont en baisse proportionnelle. Une analyse détaillée nous indique l'étroitesse de notre capacité annuelle à dépenser dans de nouveaux investissements tout en maintenant une dépense suffisante dans l'entretien. Des emprunts ou cession d'actifs pourront être envisagés.

Implantation de panneaux d'expression libre à venir.

Les horaires d'ouverture de la poste vont changer.

Vos questions :

Passage des camions bennes plus fréquents pour limiter l'effet container plein,
Collecte des encombrants au domicile,
Sécurisation de certaines sorties du centre-bourg,
Régulation des éclairages,
Stationnements gênants,
Place de parking,
Circulation piétons,
Les engins motorisés sur les chemins de promenade,
....



● La fibre à Marcillac

Où en est-on du déploiement ?

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Marcillac Vallon est effectué à 87% : sur les 1 400 logements à raccorder, 1 200 logements peuvent bénéficier d'une offre fibre très haut débit.

À ce jour, 310 foyers se sont déjà abonnés, soit un taux de pénétration de 25%, taux normal compte tenu que le réseau fibre soit très récent.

Les derniers foyers seront raccordés d'ici la fin de cette année.

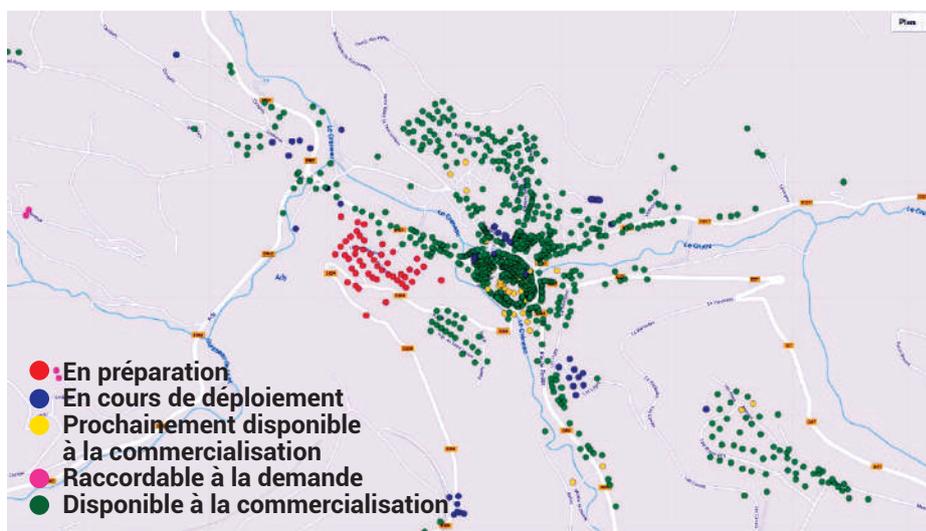
Il est difficile de communiquer une date prévisionnelle de raccordement, le déploiement pouvant fluctuer au gré des contraintes rencontrées. Techniquement, le déploiement du réseau fibre utilise les infrastructures de télécommunication et lignes électriques existantes, aériennes et souterraines, après vérification et remise en état, si besoin, des supports aériens.

Ce qui peut retarder les opérations comme notamment sur le quartier de la Moulines concernant une cinquantaine de logements

Néanmoins, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.all-fibre.fr pour prendre connaissance de l'évolution de la future connexion de votre foyer.

Petit rappel, ALL'fibre ne commercialise pas d'abonnements, pour profiter de la fibre, vous devrez contacter les fournisseurs d'accès internet afin de prendre connaissance des différentes offres et faire votre choix. Ils procéderont alors au raccordement de votre logement au réseau de fibre optique.

Il est important de préciser qu'ALL'fibre est une initiative publique des collectivités Aveyronnaises sous l'égide du SIEDA et du conseil départemental. Elle vise à équilibrer, dans un souci d'équité, le réseau fibre déjà existant des opérateurs privés mais ne desservant que les agglomérations de Rodez et Millau.



● La bibliothèque

De belles rencontres à la Bibliothèque de Marcillac-Vallon.

En cette fin d'année, vous êtes invités à mieux connaître votre territoire avec l'association L'Échappée Belle et Vallon1jour.

Le 6 novembre après-midi, l'association L'Échappée Belle (1) vous donne rendez-vous à la Bibliothèque avec l'envie de se présenter, d'échanger et d'engager la réflexion pour mieux lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, qu'elles soient d'ordre physique, morale, sexuelle, économique, psychologique, quels que soient les lieux et les contextes où elles peuvent se produire.

Toutes et tous concernés, hommes et femmes, enfants et adultes, vous serez donc les bienvenus pour écouter, comprendre et même participer à un quizz pour les adultes, au visionnage d'un court métrage adapté aux 12-15 ans accompagné d'un décryptage, ou encore à un moment de lecture prévu pour les plus jeunes.

La Bibliothèque accompagne également cette rencontre d'une table thématique dès la mi-octobre, en secteur adulte et jeunesse.

Nous poursuivrons du 24 novembre au 18 décembre avec Vallon1jour (2), une invitation au voyage, à la contemplation et à la découverte des paysages et des belles pierres de notre vallon. Un diaporama photographique et sonore qui éclairera chaque semaine ces instants saisis sous les couleurs d'une saison.

La Bibliothèque continue de vous accueillir tous les mercredis et samedis, et son informatisation vous offre désormais de nombreux et nouveaux services, dont la réservation en ligne et le retrait en "drive" accessible sans « passe-sanitaire » (masque et « passe » obligatoire dans l'établissement).

(1) Maison du Territoire (28, avenue Gustave-Bessières à Marcillac)

(2) <https://www.instagram.com/vallon1jour/>

● Un nouveau viticulteur



Le Domaine de Roquevert

Paradoxalement Marcillac ne pouvait s'enorgueillir d'avoir un vigneron de son AOC sur la commune. Certes de nombreux petits vignerons y élèvent leur récolte mais il s'agit de particuliers non labellisés.

Depuis cette année ce manque est comblé avec l'arrivée d'un jeune vigneron et son appellation « domaine de Roquevert » devenant ainsi le seul sur la commune à vinifier son vin intra-muros.

Originaire de Decazeville Arthur Nouyrigat est passionné par la nature. Il a donc effectué des études agricoles au lycée de La Roque, à Onet-le-Château, qu'il poursuit par un BTS forestier à Aurillac. Ceci

l'amène donc naturellement comme employé dans une scierie, puis élagueur en Aveyron.

C'est à l'occasion d'une prestation chez Gilbert Mestre à Bougaunes, qu'il a l'opportunité d'échanger sur les subtilités des techniques de la vigne de Marcillac et notamment du liage avec de l'osier.

Ce fut une révélation, et cela lui donna la conviction sur la voie qu'il devait prendre, conforté par les expériences de vendanges qu'il avait eues dans sa jeunesse.

Fort de cette certitude, il entreprend une formation à l'université du vin de Suze-la-Rousse, dans la Drôme.

Puis, en 2015, il fait l'acquisition d'un hectare de vigne au-dessus des Loyes à Roquevert, nom qui lui servira également d'appellation. Ensuite il complète son domaine viticole par un hectare et demi sur le Cayla de Marcillac.

Dans un premier temps il revend sa production à des viticulteurs environnants pour continuer à progresser en qualité et apprendre le métier.

En 2020 il saute le pas et décide d'aller au bout de son aventure en allant jusqu'à la mise en bouteille et la commercialisation et en créant un point de vente en plein cœur de ville. Il sait que le chemin sera parsemé d'embûches et les gelées du printemps qui ont entamé une partie de la récolte de cette année en sont la preuve mais il garde intacte sa confiance en l'avenir de sa jeune entreprise.

Chaque dimanche il peut ainsi faire déguster sa production dans la grange qu'il a aménagée en chai à l'entrée de la rue du Théron juste à côté de la boutique du Liadou.



● Brèves

La journée des associations

Elle s'est déroulée le 11 septembre sur le site de Kervallon.

Une vingtaine d'associations étaient présentes lors de cette manifestation.

Pour une première, même si tout n'était

pas parfait, ce fut quand même une réussite et nous allons travailler sur des pistes d'améliorations.

Pour l'année prochaine, nous vous annonçons déjà qu'elle se déroulera le samedi 10 septembre sous les platanes, dans le centre de Marcillac.

Nous profitons de l'occasion encore une fois pour souhaiter une bonne rentrée à toutes les associations, leurs bénévoles ainsi que leurs adhérents.

● Foire aux vins

Edition 2021

Dans l'info trimestrielle de septembre, nous avons prévu une foire aux vins exceptionnelle, et elle l'a été. Tout d'abord par le nombre de visiteurs, en hausse de 46 % par rapport à l'année précédente, ensuite par le nombre de vignerons : vingt-quatre sur l'ensemble des appellations présentes. En effet, les vignerons de l'AOC Marcillac avaient invité des représentants des autres vignobles Aveyronnais qui ont répondu à l'invitation. Il s'agissait également de fêter deux anniversaires : les trente ans de l'AOP Marcillac et les 10 ans des AOP Entraygues-Le Fel, Estaing et Côtes de Millau.

Se sont associés à cette manifestation : la municipalité le comité des fêtes de Marcillac, Lou Bringaires, l'Harmonie et l'Eschansonnerie de la Saint Bourrou qui a intronisé des représentants des cinq appellations et l'équipe municipale. Le comité des fêtes a organisé le repas du soir et l'Harmonie a joué pour le public jusqu'à la fin des festivités.

La soirée s'est terminée par une retraite aux flambeaux organisée par Lou Bringaires et le feu d'artifice offert par la mairie.



● Rentrée scolaire 2021

CHOUETTE LA RENTREE !!!!

Quand on prononce ce mot, il résonne en chacun de nous : tous nous éprouvons des sentiments variés rien qu'à l'entendre !

Fin des vacances pour la grande majorité et la nostalgie qui va avec ! reprise du travail (avec les mails et les dossiers qui se sont parfois entassés...), reprise des activités sportives et culturelles ! et surtout pour les enfants reprise de l'école !

Pour certains c'est la première rentrée à 3 ans, c'est un peu difficile de se retrouver loin des parents, dans un lieu inconnu mais très attrayant et coloré, avec des enseignants souriants et bienveillants.... Mais c'est l'histoire de quelques jours ou quelques heures !!! vite l'angoisse fera place au plaisir de se faire de nouveaux copains et copines et d'apprendre de nouvelles choses. Pour les plus grands c'est la routine : les lieux : ils les connaissent même si la covid a entraîné quelques modifications sur la cour. Et retrouver enseignants et autres élèves est un moment souvent attendu.

Pour l'école Publique Jean Auzel, nous avons demandé à Hélène BOUTET, directrice de l'école de nous parler de son établissement : « La rentrée s'est bien passée. Merci. Les élèves sont maintenant habitués au protocole sanitaire.

Cette année, il y a 146 élèves scolarisés dans le groupe scolaire Jean Auzel dont 49 élèves en maternelle et 97 élèves en élémentaire. 79 élèves ont intégré le cursus bilingue français-occitan. Mme Valérie FABRE a quitté l'école et Mme Caroline NAYROLLES vient de faire sa rentrée dans notre école. Elle est l'enseignante de la classe des CM1 et CM2 unilingues. Notre école étant labellisée ECO ECOLE, nous continuerons de travailler cette année sur le thème de la biodiversité afin d'être labellisé sur ce thème. Des actions ont déjà été menées l'an dernier.

Concernant le bilinguisme, l'arbre du trentenaire du bilinguisme qui est arrivé en mai est toujours présent à l'école avec ses différents éléments créés par les écoles bilingues de l'Aveyron.

Cet arbre parti de Saint Affrique a voyagé au sein des différentes écoles bilingues de l'Aveyron. Il a terminé son périple au sein de notre école. Au cours de son voyage, chaque école a participé à sa construction, nous l'avons finalisé avec les "soleils de Marcillac", Francis le vigneron du Vallon et bien sûr les grappes de Mansois ! Une fête devrait clôturer ce projet. »



● Association le Créneau

Tous les parents connaissent l'Association le Créneau.

Cette association qui porte le nom de la rivière qui sillonne notre territoire a été créée en 2000 à l'initiative de parents de SOUYRI pour assurer l'accueil périscolaire des enfants de Salles-la-Source.

En 2005, la commune de Marcillac-Vallon a rejoint le projet. Le but étant de remplir une mission de service public de qualité en favorisant l'emploi de professionnels.

Les animateurs du Créneau assurent l'accueil périscolaire à Marcillac Vallon sur les sites de Jean AUZEL pour les élémentaires et des Chenevières pour les maternelles, ainsi qu'à SOUYRI du côté de Salles-la-source.

Le Créneau c'est aussi la CYBERBASE, qui est un espace qui permet de découvrir le numérique à tout âge, espace situé à la maison du territoire. Mais aussi la chorale, ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement au siège de Cougousse, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Le Créneau fait partie intégrante de notre paysage social ; mais « ce paysage a besoin du soutien des parents pour rester verdoyant ».

En effet, comme toute association, le Créneau fonctionne grâce à son bureau et ses adhérents.

L'avis et le soutien des parents dans la vie de la structure et dans la connaissance des projets pédagogiques sont essentiels pour la faire vivre. Qui mieux que les familles elles même, ont un droit de regard sur l'éducation et les loisirs de leurs enfants ?

Nous souhaitons que les parents se mobilisent et soient plus acteurs dans la vie de cette association, indispensable dans le bien vivre ensemble de notre territoire.

Contacts : 05 65 71 75 32 mail : lecreneau@wanadoo.fr

● Les sapeurs-pompiers de Marcillac



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence.

Ces ressources proviennent principalement des contributions du département de l'Aveyron, des communes et établissements publics de coopération intercommunale au prorata de la population défendue.

Il est divisé en 3 groupements qui regroupent 40 centres d'incendies et de secours.

Le centre de Secours de Marcillac-Vallon

Il compte 35 sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent sur un secteur important allant des communes de Clairvaux d'Aveyron, Conques en Rouergue, Grand-Vabre, Marcillac-vallon, Mouret, Nauviale, Salles la Source, St Christophe-Vallon, Pruines, Valady et Muret le Château.

Du 1er janvier à fin août, ils ont déjà réalisé 244 interventions dont 55 de nuit et nous les saluons pour leur dévouement. Ils interviennent aussi hors département comme cet été dans le Sud et en Corse avec les pompiers de l'Aveyron et de la Lozère.

Une section de 14 JSP (jeunes sapeurs-pompiers) qui regroupe des jeunes à partir de 14 ans du secteur de Rodez, Baraqueville et de Marcillac-Vallon. Leur formation s'effectue en 3 ans sur la même base que celle des sapeurs-pompiers volontaires, généralement les samedis matin. À l'issue de leur formation, ceux-ci peuvent contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire dans le centre de secours le plus proche de leur domicile sous conditions de certains critères, ou dans tout centre de secours de métropole, la formation étant reconnue au niveau national. Les prochains recrutements de JSP devraient s'effectuer en 2023.

Le centre de secours de Marcillac-Vallon recrute toujours des volontaires passionnés et disponibles, vous pouvez vous adresser pour tout renseignement au Capitaine Olivier Jarousse, Chef du CS de Marcillac-Vallon par mail à cs-marcillac@sdis.fr.

● Hand ball

Rignac - Dourdou - Vallon

Le RDV Handball Aveyron développe le sport pour tous sur les territoires ruraux des cantons de Rignac et Conques-Marcillac. Le club est présent sur toutes les catégories féminines et masculines demandées par la Fédération Française de handball. Nous sommes en moyenne 170 licenciés chaque saison depuis 5 ans.

Nous accueillons des licenciés à partir de 3 ans (Baby hand) jusqu'aux seniors loisirs (pas d'âge limite), En équipes jeunes nos moins de 17 jouent au plus haut niveau régional. Nos équipes seniors sont en pleine reconstructions et visent le pré-national pour les garçons et régionale pour l'une des 2 équipes féminines.

Nous avons aussi développé il y a 5 ans une équipe Handensemble en coopération avec l'ESAT de Clairvaux d'Aveyron. C'est une équipe qui depuis 5 ans réalise des prouesses sportives et qui pour la dernière participation aux championnats de France a remporté le titre suprême à Vichy. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine du club et des bénévoles qui sont présents auprès de l'équipe depuis le début. Ce titre de champion de France prouve que notre engagement est total en termes de développement du Sport Santé, du sport pour tous et en termes de développement de zone rurale. Nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous voulons aussi créer une équipe 100 % féminine dans les prochaines années puis recevoir un championnat régional et pourquoi pas, le championnat de France chez nous en Aveyron, dans nos gymnases. C'est une volonté du club mais aussi et surtout du collectif de cette équipe.

La formation des jeunes arbitres est importante pour nous aussi. Nous formons environ une vingtaine de jeunes par saison. En termes d'arbitrage pur nous avons aussi 3 T1 performance sur 4 sur le département.

Nous avons aussi 2 bénévoles qui œuvrent sur les matchs de championnat de D1, et championnat d'Europe en tenant la table de marque et les panneaux d'affichage. Nous sommes le 1er club du département dans ce secteur grâce à nos animateurs passionnés. La formation des entraîneurs reprend aussi depuis quelques années et nous avons chaque saison des bénévoles qui se forment. Nous voulons continuer à nous développer et pourquoi pas embaucher une personne à temps plein. Nous cherchons activement des solutions.

Nous pouvons dire que nous sommes des acteurs majeurs en termes de développement sur nos cantons.

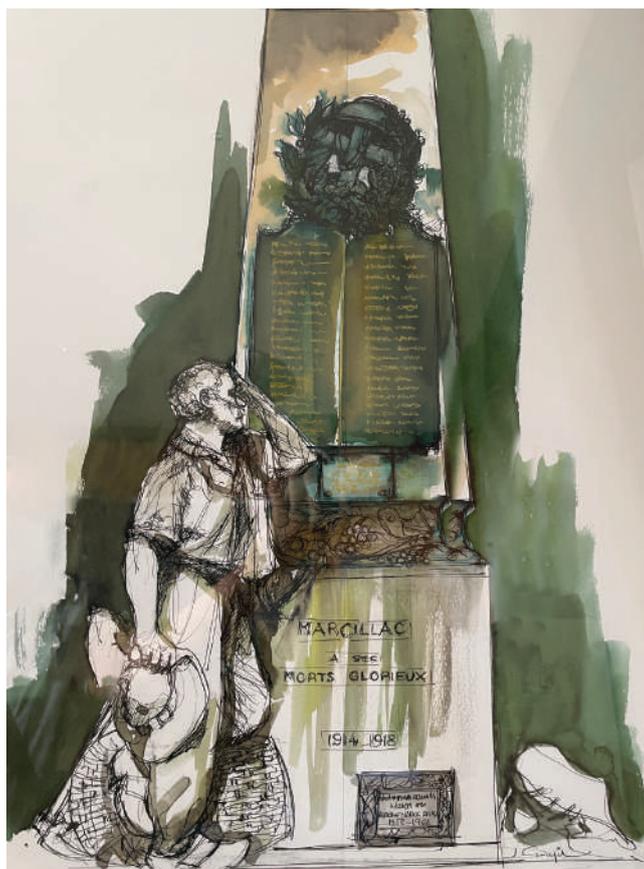


LE MONUMENT AUX MORTS

Le projet de construction d'un monument à la mémoire des enfants de Marcillac morts au combat au cours de la guerre 1914-1918 remonte à 1920. Œuvre du sculpteur Joseph Mallet, originaire de Millau et demeurant à Paris, il sera érigé en 1924. Le monument, en calcaire, se présente sous la forme d'un obélisque sur lequel est accoudé un vigneron qui pleure ses morts et tient son chapeau à la main en signe de respect et de deuil. Ses outils de travail, un panier de vendanges et une pioche à deux dents sont déposés à ses pieds. La partie architecturale est composée d'une plaque de bronze sur laquelle figurent les noms des soldats disparus. Celle-ci est surmontée d'une croix latine*, d'un casque de poilu*, d'une couronne de laurier et de feuilles de chêne*. Un pied de vigne* est sculpté sur le côté droit de la stèle. Le monument est entouré d'une grille en acier décorée de Croix de Guerre.

À l'origine deux obus étaient présents devant le monument, à l'extérieur de la grille. Aujourd'hui, des gravillons blancs entourent le monument et des pieds de vigne ont été plantés de part et d'autre. Une plaque a été rajoutée au pied du monument avec l'inscription suivante : « Hommage aux combattants morts en Algérie-Maroc-Tunisie 1952-1962 ».

*La croix latine représente le deuil ou un concession faite à la religion. La couronne composée de laurier rappelle la gloire et la victoire. Les feuilles de chêne symbolisent la force et la vaillance. Le casque évoque l'armée et l'enrôlement de ces hommes qui furent avant tout des soldats. Le pied de vigne peut signifier la richesse du Vallon ou, peut être interprété comme une métaphore de la vie qui continue après la guerre.



● Agenda des animations

Octobre – Novembre – Décembre

Mercredi 06 octobre

13h30 à 17h30 Chambre Métiers
(accueil allez/venues)

Judi 7 octobre

12h à 19h : Don du sang

Vendredi 15 octobre

Goûter club des aînés

Samedi 16 octobre

17h à 21h Foot vallon
(Compte Rendu et reportage opération Ghana)
10h à 12h et 14h à 19h Banque alimentaire ouverture vestiaire

Vendredi 22 octobre

18h30 AAPPMA Réunion d'information pêche salle des fêtes

Dimanche 24 octobre

Comité des Fêtes : « Automne en Fête »
7h matin déjeuner
16h Thé dansant + repas jusqu'à minuit

Dimanche 7 novembre

14H Quine Club des Aînés et Familles Rurales

Samedi 20 novembre

Après-midi vide grenier
RAM Familles Rurales

Dimanche 21 octobre

Quine APE Jean Auzel

Vendredi 26 novembre

18h Conférence Culpabilité Parentale et Professionnelle - Familles Rurales

Samedi 27 novembre

20h30 Vallon de Culture
Cie A travers la peau de l'autre,
joue « L'assemblée des animaux »

Dimanche 28 novembre

APE Ecole des Prades Thé dansant

3/4/5 décembre

Théléton

Mercredi 8 décembre

13h30 à 18h activités ado

Samedi 11 décembre

Lou Bringaire : salon des bières artisanales.

Dimanche 12 décembre

CMJ : Marché de Noël

Samedi 18 décembre

Repas de Noël Club des aînés

● Une nouvelle centenaire

Une nouvelle centenaire au village

Jeanne IZOU, 100 ans, a visiblement le secret de la longévité et le siècle s'est écoulé, sans que le temps ne semble avoir de prise sur elle qui conserve une santé et un moral de battante.

Jeanne est née au Grand Mas commune de Mouret le 9 août 1921. Comme beaucoup de personnes de sa génération elle commence à travailler à 14 ans comme employée de maison chez une famille à Marcillac. En 1938 elle épouse Roger Noyer. De cette union naîtront deux enfants Pierre et Janine à qui elle inculquera le sens de la famille et du travail.

Après avoir repris la boucherie familiale place de l'Eglise le couple s'établira ensuite sur le Tour de Ville dans les locaux que nous connaissons actuellement. Travailleuse infatigable, elle participera activement à faire prospérer leur entreprise et se dévouera inlassablement au service de sa clientèle.

Coquette et aimant les belles tenues ses séances de « shopping » à Rodez seront les rares concessions qu'elle fera à son travail.

Le lundi 9 août ses deux enfants, ses quatre petits enfants et ses 7 arrière-petits-enfants se sont réunis autour d'elle pour célébrer son anniversaire, avec les responsables de l'association Jean XXIII et de l'EHPAD de Saint Joseph, accompagnés du Maire de Marcillac, ainsi que des résidents et du personnel de l'établissement. Tous se sont retrouvés autour d'un apéritif, avec petits fours, dans une ambiance conviviale. La fête s'est poursuivie ensuite par un déjeuner en famille.

Ce moment était rempli d'émotions, de bonheur et de partage



Naissances

GUIRAUD Maé, Apolline, Stéphanie	27 juin
CALVO Léon, Diego	16 juillet
BONY Yanis, Alain, Georges	19 juillet
ASKEROV Ahmad	31 juillet
MEANO Lésia, Andréa, Maria	31 août
TEIXEIRA Nora, Elodie, Jennifer, Jade	4 sept.
MARINOT Mathilde, Ana, Charlotte	16 sept.

Mariage

BIESQUES Elodie / MAGNAVAL Nicolas	31 juillet
BAPE Johanna / PENALVER John	14 août
FRAYSSE Ginette / LAVERGNE Lucien	14 août
CHAMPAGNOL Nathalie / FRAYSSE Eddy	4 sept.

Urgences

18 - Pompiers	
15 - SAMU	
17 - Gendarmerie Marcillac	05 65 71 72 02
3237 - pharmacie de garde	
Médecins Marcillac-Vallon	05 65 71 73 85
Pharmacie Marcillac-Vallon	05 65 71 72 03

Décès

MADRIÈRES veuve LACOMBE Jacqueline	1 ^e juillet Marcillac-Vallon
CUSSAC Alfred	2 juillet Marcillac-Vallon
ANDRIEU Marie	8 juillet Marcillac-Vallon
DOMINICÉ veuve SOULIÉ Angèle	12 juillet Marcillac-Vallon
FABRE Auguste	17 juillet Marcillac-Vallon
LACOMBE épouse DESTRUEL Elia	16 juillet Rodez
CASSAN André	3 août Marcillac-Vallon
LACAN veuve SALEIL Marie-Odile	11 août Marcillac-Vallon
VALADE veuve COUDERC Claire	4 septembre Marcillac-Vallon

Mairie

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone **05 65 71 72 25**

Permanence des élus : dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h.